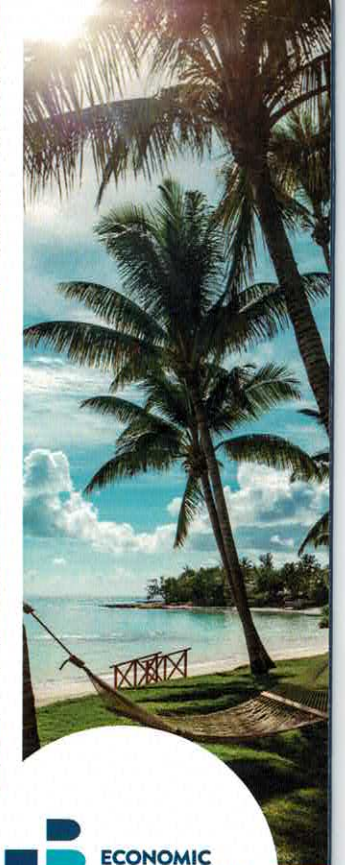










L'île Maurice

Bienvenue chez vous

Une destination d'investissement d'excellence pour un cadre de vie exceptionnel

ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD MAURITIUS

POURQUOI MAURICE

STABILITÉ ET SÉCURITÉ

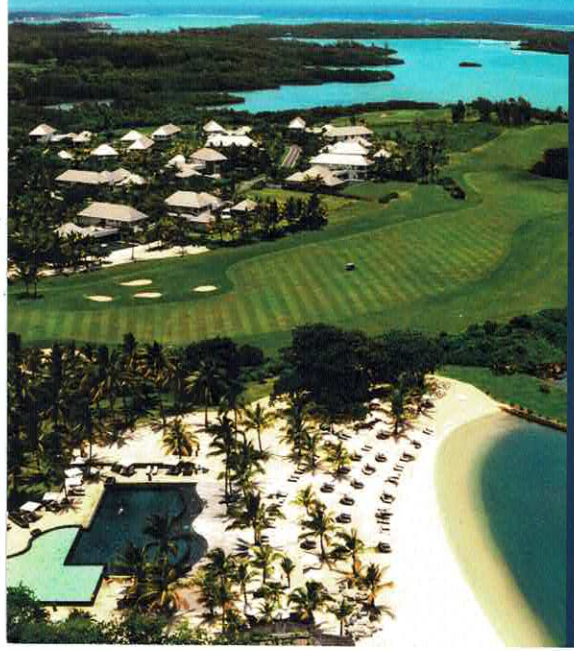
- Position Géostratégique - Etoile et Clé de l'Océan Indien
- Fuseau horaire favorable, +2h pour la France
- Stabilité Politique, Sociale et Économique
- Cadre Légal et Système Judiciaire de confiance

ATTRACTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

- Économie dynamique, diversifiée avec multiples opportunités d'affaires
- Environnement des Affaires compétitif
- Régime Fiscal incitatif et Taxation attractive
- Centre Financier International performant
- Hub Régional et International

EXCELLENCE ET QUALITÉ

- Qualité des Infrastructures
- Qualité des Services
- Qualité et diversité du Capital Humain local
- Qualité de Vie exceptionnelle



VIVRE, TRAVAILLER, INVESTIR ET PRENDRE SA RETRAITE

L'île Maurice est une destination d'exception très prisée par les voyageurs et les investisseurs étrangers, attirés à la fois par la beauté exceptionnelle de l'île et de ses nombreuses opportunités d'investissement, notamment dans le secteur immobilier de luxe en plein essor. L'île Maurice incarne naturellement un choix de prédilection pour les seniors étrangers en quête de sérénité et d'une retraite paisible, avec un style de vie agréable et enrichissant.

Marché Immobilier

Plusieurs programmes immobiliers ont été conçus afin de permettre aux étrangers d'acquérir une résidence à Maurice; maisons, villas, appartements, penthouse, duplexes et terrain à bâtir.

Le marché de l'immobilier mauricien est très sécurisé et protège les droits de propriété des investisseurs.

ACQUISITION D'UN BIEN RÉSIDENTIEL À L'ÎLE MAURICE

Les étrangers peuvent acquérir un bien résidentiel à l'île Maurice sous différents régim selon des critères prescrits.



IRS/RES



PROPERTY DEVELOPMENT SCHEME (PDS)



INVEST HOTEL SCHEME (IHS)



SMART CITY SCHEME (SCS)



APPARTEMENT R+2



RÉSIDENCES SENIOR

PERMIS DE RÉSIDENCE

Lors de l'achat d'un bien immobilier résidentiel dans un développement de type IRS, RES, PDS, SCS, IHS ou dans un immeuble de 2 étages (appartement), les acquéreurs étrangers sont éligibles à un permis de résidence, sous réserve que le prix d'achat soit égal ou supérieur à USD 375,000 (~ € 340,000).



AUTRES PERMIS POUR VIVRE À MAURICE

Les ressortissants étrangers qui souhaitent travailler, vivre ou prendre leur retraite à Maurice peuvent explorer différentes voies, soit en faisant une demande pour un 'occupation permit' ou un permis de résidence.



INVESTISSEUR

- Investissement minimum de USD 50,000/EUR 46,000
- Chiffre d'affaires de EUR 80,000 à partir de la 3ème année d'enregistrement
- Validité de 10 ans, et renouvelable

ENTREPRENEUR INDÉPENDANT

- Investissement minimum de USD 35,000/EUR32,000
- Revenu annuel de EUR 16,000 à partir de la 3ème année d'enregistrement
- Validité de 10 ans, et renouvelable

PROFESSIONNELLE

- Salaire de base mensuel minimum de EUR 600
- Validité maximum de 10 ans, selon la durée du contrat de travail avec option de renouvellement

RETRAITÉ

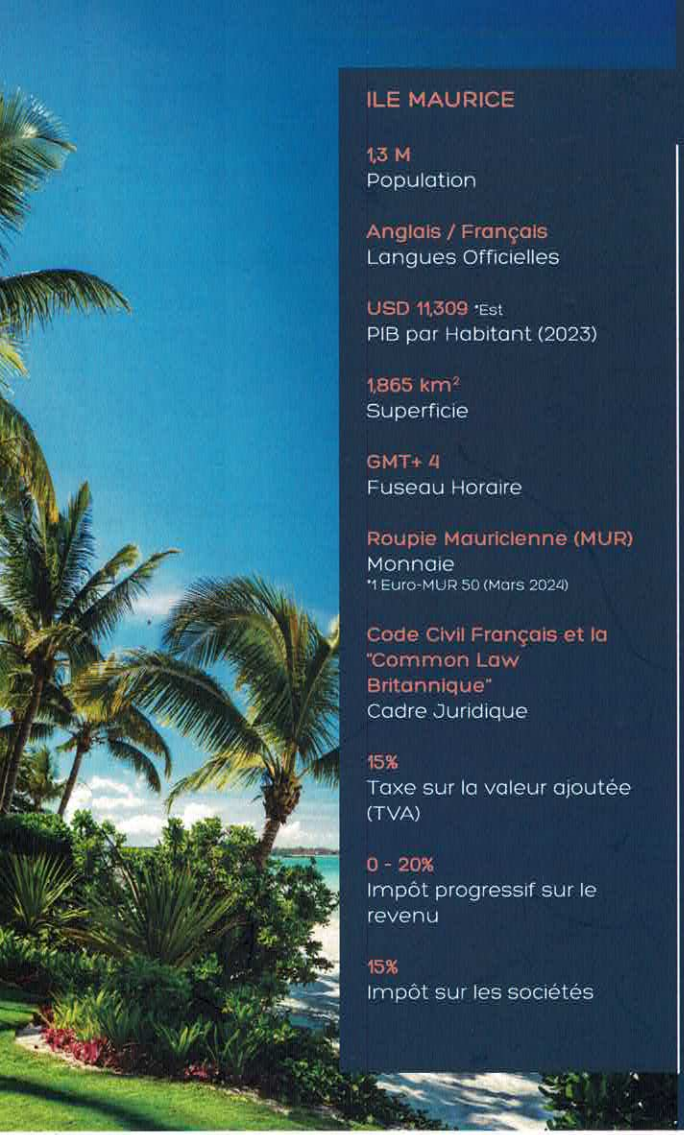
- Transfert initial de USD 1500/EUR 1400 mensuellement
- Preuve de fonds de USD 18 000/EUR 16,500 par an provenant du pays d'origine ou de résidence
- Validité de résidence de 10 ans et renouvelable

VISA PREMIUM

- Un visa pour séjourner plus de six mois jusqu'à un an, renouvelable (télétravailleur, touriste ou retraité)
- Justificatifs des ressources financières pendant la durée du séjour pour un montant minimum de USD 1500 (env. EUR 1,400) mensuellement pour le demandeur principal, USD 1500 pour le/la conjoint/e et USD 500 (EUR 350) pour chaque dépendant de moins de 24 ans

PERMIS DE RÉSIDENCE PERMANENTE (PRP)

- Investissement de USD 375,000/EUR 350,000 dans une activité commerciale éligible
- Validité de résidence de 20 ans avec option de renouvellement



ILE MAURICE

1,3 M
Population

Anglais / Français
Langues Officielles

USD 11,309 *Est
PIB par Habitant (2023)

1,865 km²
Superficie

GMT+ 4
Fuseau Horaire

Roupie Mauricienne (MUR)
Monnaie
*1 Euro-MUR 50 (Mars 2024)

Code Civil Français et la "Common Law Britannique"
Cadre Juridique

15%
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

0 - 20%
Impôt progressif sur le revenu

15%
Impôt sur les sociétés

5%
Droits de Transfert lors d'une vente d'un bien immobilier

0%
Impôt sur la fortune immobilière (IFI)

0%
Impôt sur les plus-values immobilières

0%
Taxe foncière ou d'habitation

0%
Taxe sur les droits de succession



ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD MAURITIUS

Maurice
Economic Development Board - Île Maurice
7 Exchange Square, Wall Street, Ebene, 72201
Île Maurice
T : +230 203 3800
F : +230 210 8560
E : llemaurice2024@edbmauritius.org

Europe
Economic Development Board
Bureau Régional Europe
Ambassade de la République de Maurice
127 rue de Tocqueville 75017 Paris, France
T : + 33 (0)1 42 27 30 19
F : +33 (0)1 40 53 02 91
E : europe@edbmauritius.org

www.edbmauritius.org